**CLUB « 7 CLOCHERS »**

**Siège social : Mairie -32390 MIREPOIX**

Mail : [contact@7clochers.fr](mailto:contact@7clochers.fr)

Site Internet : https://7clochers.fr/

Président : M. MANZI Gilbert : tél. 05-62-64-31-17 – Mobile : 06-14-37-29-73

**COMPTE RENDU**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**Du 16 octobre 2021 à Miramont Latour**

La liste d’émargement fait état de 89 personnes, le quorum est donc atteint.

Le Président Gilbert MANZI ouvre la séance à 17 h 15. Il adresse ses remerciements pour leur présence à :

Mme DARROUX, Maire de Miramont Latour qui a mis la salle à disposition pour cette Assemblée Générale

M DUMONT J.Jacques, Président du CODERS 32

Mme BOUCHARD Martine, Présidente du CFRS de Fleurance

Mme SAVONNET, maire de Montestruc, Mr BIZ maire de Gavarret/ aulouste.

Les maires ou leurs représentants des différentes communes qui apportent leur soutien à notre club. Mr PERUSIN est absent excusé.

**I – RAPPORT MORAL :**

G. MANZI rappelle le fonctionnement du club, club intercommunal qui regroupe 7 communes. Club affilié à la FFRS par l’intermédiaire du CODERS 32 et du Corers Occitanie. Il est géré par un Comité Directeur qui a été renouvelé le 23 mars 2021. Il présente les membres composant le nouveau Comité Directeur

Le club propose 21 activités, quelques nouveaux animateurs sont venus remplacer quelques départs, notamment pour la gymnastique et le yoga.

Il remercie tous les animateurs bénévoles qui se dépensent sans compter pour la bonne marche du club. Sans animateur le club ne pourrait fonctionner. Il rappelle que dans le cadre de la FFRS et du Coders 32 des stages de formation sont proposés, donc ne pas hésiter à se faire connaître.

Il revient sur la saison passée de septembre 2020 à aout 2021, durant laquelle le fonctionnement de toutes les activités du club a été fortement perturbé.

2020 fut une année élective, et l’assemblée générale a du se faire en « distanciel ». Merci aux adhérents qui ont répondu à l’appel au vote.

**II - RAPPORT D’ACTIVITES**

Il est présenté par la secrétaire M. LAMARQUE

La saison 2020-2021 comptait 174 adhérents, dont 8 nouveaux. A noter un 1er confinement national du 17 mars 2020 au 11 mai 2020 qui avait écourté la saison précédente

La saison 2020-2021 a été ponctuée par trois confinements qui ont fortement impacté les activités du club, sans cesse dans le questionnement concernant les divers arrêts et les reprises de certaines activités. Nous avons été à l’affût de toutes les informations en provenance soit de la Fédération Française de la Retraite Sportive, soit de la Préfecture du Gers et des communes. Notre préoccupation étant de savoir si nous pouvions proposer des activités, lesquelles, et dans quelles conditions

Un audit a été fait auprès des animateurs pour évaluer la possibilité ou pas d’assurer les ateliers. Certains ont proposé une rentrée différée.

Nous nous sommes concertés régulièrement lors de plusieurs réunions du bureau ou du comité directeur.

La reprise des activités a eu lieu le lundi 7 septembre 2020. Un 2ème confinement national était prononcé du 30 octobre 2020 au 15 décembre 2020. De ce fait l’Assemblée Générale n’a pu avoir lieu en présentiel comme d’habitude au mois d’octobre 2020

Lors d’une réunion du Bureau le 11 février 2021 il a été décidé que l’A.G. se ferait en distanciel, décision approuvée lors d’une réunion du Comité Directeur le 25 février. Les adhérents ont pu voter par courrier, ou par retour de mail en réponse aux documents qui leur ont été envoyés (bilans, et bulletin de vote). Le dépouillement a eu lieu le 23 mars par trois membres du bureau et deux accesseurs.

Nous sommes frappés par un 3ème confinement national du 3 avril 2021 au 3 Mai 2021.

Une réunion du Bureau le 31 Mai 2021 :

« Certaines activités telles que la marche et la gymnastique ont repris depuis quelques temps en respectant les consignes sanitaires et se sont déroulées en plein air.

A partir du 9 juin les pratiques sportives sont autorisées dans le respect de la distanciation

Les animateurs ont été contactés afin de connaître leur position.

Il est donc décidé qu’à partir du 9 Juin pourront reprendre et/ou continuer :

La gymnastique du lundi de 17 h 30 à 18 h 30 par Jessica

La gym douce le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 est assurée par David jusqu’à la fin du mois de juin 21 remplacé ensuite par Thomas FOSSE

La sophrologie le mardi de 18 h 30 à 19 h 30: reprend le mardi 15 Juin

Le yoga sera assuré à partir du mercredi 9 Juin, de 10 h à 11 h à Tourrenquets, par Joelle DAPP.

Le tir à l’arc va reprendre le Vendredi 11 juin aux mêmes horaires, jusqu’au 9 Juillet inclus

La danse reprend le vendredi 11 juin de 19 h à 21 h à Montestruc.

La section théâtre programme sa reprise le 9 juin à 17 h à Gavarret.

Les autres activités reprendront à la rentrée de septembre.

Lors d’une réunion du Comité Directeur le 10 Juin 2021 le point est fait sur la reprise des activités à compter du 9 Juin 2021.

Proposition d’une marche sur une journée à Flaran : Le jeudi 17 Juin 2021 .

Le départ de David MARTIN  est évoqué.

La réunion du bureau en date du 23 aout 2021 avait pour but d’organiser la reprise des activités avec Pass sanitaire : Gilbert MANZI présente le courriel envoyé par la Fédération Française de la Retraite Sportive, énumérant les conditions d’application du pass sanitaire. Une discussion s’engage afin de déterminer comment vérifier que chaque adhérent soit détenteur de ce certificat. Il est proposé que les membres du bureau effectuent cette vérification en fonction des disponibilités bien sûr ou lors de la pratique de leur activité.

**LES CONFERENCES DE Laurent MAURAS  :**

Elles ont été au nombre de 2 :

Le mercredi 16 septembre à 20 h 30 : salle des fêtes de Ste Christie : Peste ou choléra

Le mercredi 14 octobre à la salle des fêtes de Tourrenquets : anecdotes des Présidents de la République

**SITE INTERNET**

N. ROUFFET et M. LAMARQUE ont rencontré Mr JORET, Ingénieur Informatique, pour l’amélioration du site des 7 clochers. En fait il a été totalement refait, et finalisé courant mai 2021 après trois séances de formation.

**LES ACTIVITES**

Le club proposait 23 activités, qu’elles soient sportives, ludiques, ou culturelles.

Certaines activités ont changé d’animateur, en particulier au niveau de la gymnastique en cours d’année, et de la sophrologie. Faute d’animateurs il n’y a pas eu de gymnastique dite « renforcement musculaire », idem pour l’aquagym.

Une journée de marche est donc organisée le jeudi 17 Juin 2021. Elle s’adresse à tous les adhérents du club, marcheurs ou non marcheurs. Le rendez-vous était donné à l’abbaye de Flaran, pour la visite guidée. Proposition de marche de 6 km jusqu’à l’aire de pique-nique à la double écluse de Graziac. Les personnes ayant fait la visite, et ne marchant pas, ont pu rejoindre le groupe de marcheurs à l’écluse pour le pique-nique.

L’après-midi : proposition de marche de 6 km pour le retour aux voitures

La secrétaire demande aux adhérents de bien vouloir l’informer s’ils pratiquent une activité supplémentaire non cochée sur le bulletin d’adhésion adressé en début de saison. Ceci dans le but de recevoir les informations spécifiques à cette activité.

Dans ce rapport d’activités il faut noter le travail fourni par Gilbert MANZI et Louise FERREIRO qui sont régulièrement conviés à des réunions au CODERS qu’ils ne manquent pas d’honorer et dont ils nous font écho.

Cette période inédite et pour le moins troublée fait ressortir l’importance du lien social qui cimente notre vie en société, qui est aussi une des clés du bien vieillir. Le lien social est vital, c’est pour cela que nous avons tenté de le maintenir le plus possible. Malgré les moyens mis en place par certains (cours de gym par la Fédération Française de la Retraite Sportive, ou plus personnels par nos animateurs) il était important de se retrouver et la reprise était très attendue pour la plupart d’entre nous.

La parole est donnée au Président qui évoque l’action de Danièle JACQUEMOT, décédée début d’année 2021, et qui animait l’activité aquagym.

**III - BILAN FINANCIER**

Il est présenté par la Trésorière Nadine ROUFFET. Elle liste les diverses recettes (adhésions et subventions) qui s’élèvent à 9 920 euros. Les dépenses sont essentiellement représentées par la rémunération des animateurs sportifs, la création du nouveau site internet, les frais postaux, les assurances pour un total de 7 938.20 €. Ce qui laisse un solde positif de 1981. 80 € pour cette saison, sachant qu’il n’y a pas eu de festivité, pas de voyage, pas de loto.

**IV - PROJETS pour la saison 2021-2022**

Ils sont présentés par G. MANZI, chronologiquement :

Le 12 février 2022 : la soirée cette année sera « Carnaval »

Le 9 mars 2022 : Laurent MAURAS présentera une conférence sur l’esclavage

Le 8 avril 2022 : la soirée Théâtrale par la troupe du club La Tartaille

Le 7 Mai : sortie d’une journée à St Cirq Lapopie

Fin mai : se profile le voyage en Italie dans la région du Frioul

Le 18 Juin 2022 : la journée des animateurs.

**V – QUESTIONS DIVERSES  :**

Est abordé un projet initialement proposé par J.P. PORTET concernant le ramassage de déchets en bordure de chemins. Mme Le Maire de Montestruc propose de mener cette action en collaboration avec l’école.

Mr BIZ  demande s’il y a eu des demandes pour la création d’autre activité : par exemple la musique.

Le CORERS a proposé de faire bénéficier les clubs de cadeaux, à raison d’un pour 50 adhérents. Il va également fournir des polos pour les animateurs sportifs fédérés.

**VI - VOTE DES DIFFERENTS RAPPORTS :**

Le rapport moral est adopté à l’unanimité

Le rapport d’activité est adopté à l’unanimité

Le rapport financier est adopté à l’unanimité.

La parole est donnée à J-Jacques DUMONT, Président du CODERS 32

Il est satisfait de la bonne marche du club et la proposition de projets. Le club compte alors 90 licenciés auprès de la FFRS Il revient sur les règles sanitaires encore en vigueur, c’est-à-dire la présentation du pass sanitaire. Il félicite pour l’ambiance sereine régnant au sein du club, et qui est encourageante pour les équipes qui œuvrent.

Le CODERS a un pôle d’action animation pour répondre aux défections ponctuelles des clubs gersois.

Le CODERS préconise un tarif uniforme pour tous les clubs concernant le défraiement des frais de déplacements des animateurs de 0.21 € / km.

La régularité dans la pratique d’une activité est valorisante pour l’animateur, et pour l’adhérent lui-même.

A noter que certaines mutuelles remboursent le montant de la licence.

G. MANZI reprend la parole pour adresser ses remerciements à tous les animateurs, les membres du Comité Directeur, tout particulièrement à Michèle VIGNEAUX qui a assuré son poste de Trésorière durant de longues années, et qui reste membre du C.D., aux municipalités par l’octroi de subvention et la mise à disposition des salles communales, au Président du Coders 32.

La séance est clôturée à 18 h 45.

Le Président La Secrétaire